

Comment obtenir les documents qu'on ne possède pas

Le bibliographe mène l'enquête

par Nicole Bellier

Bibliothèque nationale de France

Je pense que pour la plupart des lecteurs et *a fortiori* pour les spécialistes du PIB, PEB et autre Prêt-inter, ce texte enfonce des portes ouvertes, mais il est quelquefois bon de rappeler les évidences. Chacun pourra sourire ou se sentir moins isolé en reconnaissant ses problèmes quotidiens. Et que l'on me pardonne si j'en ai oublié quelques-uns !

Le prêt est le dernier recours du lecteur lorsqu'il est persuadé d'avoir épuisé toutes les ressources du catalogue de votre bibliothèque et l'on ne dira jamais assez la nécessité et l'importance de l'entretien à avoir avec lui pour mieux cerner sa demande et l'orienter au besoin vers de nouvelles pistes de recherche. Il fut un temps, avant l'implantation des CD-ROM en libre accès, où l'interrogation des bases de données en ligne était faite par un bibliothécaire qui avait pris le temps, étant donné le coût de la connexion, de définir longuement avec le lecteur tous les paramètres nécessaires pour éviter « bruits » et « silences ». Le même temps devrait pouvoir être accordé à tous les lecteurs dont la recherche a été infructueuse. Ils ne représentent tout de même heureusement qu'une faible partie des usagers !

Et à l'occasion de cet entretien il faudra garder à l'esprit ce que j'appellerai les deux règles d'or du prêt : ne pas faire une confiance absolue au lecteur, ne pas considérer les références bibliographiques comme « écrits d'évangile ».

La parole du lecteur

Il faut avouer que les strates déposées dans nos fichiers par les normes successives de catalogage sont souvent mal signalées et donc peu intelligibles pour un non-initié. Nous fabriquons parfois des outils plus en fonction de notre optique professionnelle que des besoins réels de l'utilisateur et devons alors, *volens nolens*, servir d'intermédiaire. La première chose à faire est donc de recommencer soi-même la recherche.

Je me souviendrai longtemps de ce lecteur qui s'étonnait de pas trouver la notice d'une revue dont il avait en main le numéro 5. La page de titre portait *Bulletin de la Société XXX* et la couverture *Société XXX. Bulletin*. Un simple détour par le fichier des collectivités lui aurait permis de trouver son titre à *Bulletin-Société XXX*. Mais devant son air effaré quand je lui donnai cette indication, j'ai été saisie d'un doute sur l'image qu'il se faisait de la profession en général et de moi en particulier.

Tel autre a pu consulter un catalogue imprimé dont il ignore les règles de rédaction. Combien de personnes se contentent-elles de consulter le *Catalogue collectif des périodiques du début du XVII^e siècle à 1939 conservés dans les bibliothèques de Paris et les bibliothèques universitaires de province* en pensant qu'il représente le catalogue des périodiques de la Bibliothèque nationale de France alors qu'il ne contient que 75 000 des 250 000 titres que le *Catalogue général de la Bibliothèque nationale de France* recense pour la même période ? Combien vont y chercher des quotidiens – on y trouve bien *Le Figaro* – alors qu'il ne prend en compte que les quotidiens dont la date de fondation est antérieure à 1849 ? Et combien vont y chercher certaines catégories de publications, volontairement omises, telles qu'annuaires, journaux officiels et autres bulletins paroissiaux ?

Encore ce catalogue est-il imprimé et sa préface explicative facilement accessible à qui veut bien s'y reporter.

Mais *quid* du CD-ROM du *Catalogue collectif national des publications en série*, MYRIADE, mis à la disposition du public dans de nombreuses bibliothèques ? Votre lecteur ne s'étonnera que légèrement de ne pas y trouver un périodique étranger un peu ancien et vous deman-

dera en toute bonne foi d'en faire l'emprunt au pays éditeur alors qu'il suffit d'ouvrir le *CCP* précédemment cité pour localiser ce titre dans une bibliothèque française, si ce n'est même dans la vôtre. Il vous reste à supporter humblement les récriminations de votre interlocuteur qui vous reproche de ne pas avoir claironné haut et fort qu'il ne s'agit pas d'un catalogue exhaustif. On se prend à rêver d'un dispositif qui annoncerait la règle du jeu, comme on vous annonce suavement à la pompe à essence de faire attention car vous vous apprêtez à prendre du gas-oil.

Il arrive aussi qu'un lecteur n'ait que des informations incertaines, données par son ami, le célèbre professeur X, spécialiste en la matière et dont à votre courte honte vous ignorez tout, comme celui qui me demanda une revue intitulée *Berliner deutsche botanische (sic) Gesellschaft* et que j'ai eu du mal à convaincre qu'une vérification préalable dans *Berichte der Deutschen botanischen Gesellschaft* publié à Berlin s'imposait.

Mais pour un lecteur qui sera sauvé pour avoir pensé à vous interroger sur la possibilité d'un emprunt à l'extérieur, combien repartiront persuadés que, décidément, on ne trouve rien dans votre bibliothèque ?

L'autorité magique de la référence écrite

J'ai reçu ma première leçon alors que, jeune conservateur, on me demandait la reproduction d'un article d'*Europe orientale* de 1932. La photocopie de la référence était jointe, le nom de l'auteur peu significatif et le titre en français. Après une recherche consciencieuse mais vaine, j'allais répondre qu'il existait bien une revue de ce titre mais pas pour la date indiquée lorsqu'on me fit remarquer courtoisement mais fermement qu'une ultime vérification dans *L'Europa orientale* publiée à Rome... Et là se trouvait bien l'article désiré ! Je ne sais pas si le demandeur lisait couramment l'italien mais j'ai appris ce jour-là à me poser des questions sur la nationalité des auteurs et à me demander dans quelle langue ils écrivaient.

Je me souviens également de cet interne en médecine qui voulut à toute force, malgré ma mise en garde insistante, le texte d'un article tiré d'un périodique japonais et dont il avait lu un résumé en anglais. Les photocopies étaient bien entendu en japonais, avec le même résumé en anglais et s'il ne

me les jeta pas à la figure quand je lui en tendis la facture, nous n'en fûmes pas loin...

Il y a peu le Danemark nous demandait le numéro 3 du *Journal illustré du café de la Paix*, référence trouvée dans l'ouvrage de Béatrice Malki-Thouvenel *Cabarets, cafés et bistros de Paris*.

Ce titre ne figurant pas dans nos fichiers et le café de la Paix étant à deux pas de la Bibliothèque nationale de France, j'ai pris non pas mon bâton de pèlerin mais mon téléphone pour m'informer de l'existence de ce journal et solliciter l'envoi des numéros qui seraient encore disponibles. J'eus la chance de trouver un directeur de la publicité fort compréhensif qui m'envoya les quatre numéros parus. Les collections de la Bibliothèque nationale de France se sont ainsi enrichies d'un journal qui se nomme en réalité *Café de la Paix* mais sera cherché dans les siècles des siècles, ou du moins tant que l'ouvrage de référence sera consulté, sous le titre de *Journal illustré*...

Et puis il y a les orthographes erronées, bien que l'on prétende que les noms propres n'ont pas d'orthographe : une bibliographie italienne vous cite un ouvrage de Paul Johanne, *Autriche-Hongrie, Tyrol*, de 1885 et si vous n'avez jamais entendu parler des *Guides Joanne* il vous sera difficile de satisfaire un lecteur qui n'en peut mais.

Il y a les translittérations : on vous demande la *Relation d'une ambassade marocaine en Turquie* d'Henry de Castries paru en 1929. N'ayant pas le supplément du *Catalogue général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale* sous la main, une rapide interrogation d'OCLC vous apprend qu'il s'agit en fait de la traduction de l'ouvrage d'Al-Thamgoutoi, Abou al-Hasan *En-nafat el miskiya*... que vous trouvez alors dans le *Catalogue général*. à Tamgruti (Abu l-Hasan... al-).

Il y a les tirés à part cités comme des ouvrages : votre lecteur veut faire venir d'Arras, fonds local oblige, un ouvrage de Constant Legentil, *L'Atelier de C. Dutilleux*, publié dans cette ville en 1887. Un coup d'œil au catalogue précité vous confirme que cet ouvrage ne fait pas partie des collections mais que l'auteur a publié des articles dans les *Mémoires de l'Académie des lettres, sciences et arts d'Arras*. Un autre coup d'œil à l'incontournable *Bibliographie générale des travaux historiques et archéologiques publiés par les sociétés savantes* de Lasteyrie et Vidier vous per-

met d'éviter l'envoi intempestif d'une demande de prêt.

Il y a les périodiques à diffusion restreinte, non soumis à dépôt légal, et que les collectivités éditrices publient à usage interne. On sollicite un article de Maurice Lares « *Deux anticolonialistes, T.E. Lawrence et H. St. J. B. Philby* » dans *Le Guru*, vol. 4, n° 2, mars 1978, pp. 32-38, publié à Paris. L'interrogation du *CCN-PS* fait apparaître deux *Guru* dont le seul paru en 1978 est publié en Malaisie. La précision de la référence, tirée des très sérieuses *T.E. Lawrence studies* est telle qu'il ne vous reste qu'à interroger l'auteur lui-même pour éclaircir le mystère et apprendre qu'il s'agit en fait d'une publication ronéotée de la Maison de l'Inde de la Cité internationale de l'Université de Paris.

Il y a les sigles inventés : les *Cahiers du Bureau universitaire de recherche opérationnelle* qui se transforment, sans autre raison apparente que la longueur du titre, en *Cahiers du Buro* inconnus des répertoires.

Il y a les abréviations développées de façon intempestive : le *J. oc. du Nord de la France* que l'on croit bien faire de vous développer en *Journal oculaire*... alors qu'il s'agit du *Journal d'oculistique*... ou la *Rev. Méd.* qui devient *Revue méditerranéenne* au lieu de *Revue de la Méditerranée*, ce qui ne se classe pas précisément au même endroit dans un fichier manuel et est d'autant plus regrettable qu'il existe bien une *Revue de la Méditerranée* mais publiée en d'autres lieux et dans un autre temps...

Il y a les titres qui n'ont jamais réussi à s'imposer dans l'usage courant : on vous demandera toujours *Les Annales* ou *L'Annuaire de la Poste* et non *Annales. Économies, sociétés, civilisations* ou *Annuaire officiel des abonnés au téléphone*.

Il y a enfin les titres d'apparence très banale comme le *Journal de la Société de médecine de Lille* de 1895 dont vous ne trouvez aucune trace. Les publications de la Société médico-chirurgicale du Nord, de la Société des sciences médicales de Lille ou de la Société de médecine des praticiens de Lille et de la région ne contenant pas l'article demandé, vous finissez par penser qu'il doit s'agir d'un sous-titre non identifiable, avec le regret de ne pas avoir pu poursuivre vos recherches car d'autres demandes attendent.

Et nombreux sont les exemples et nombreuses les anecdotes... Et l'on vous dit maintenant que grâce à l'informatisa-

tion des catalogues vous serez déchargé de cette tâche subalterne que le lecteur fera bientôt chez lui et l'on vous rit au nez quand vous exprimez votre crainte des « silences » qu'il risque de rencontrer sans même s'en rendre compte. Il est indéniable que nous venons de vivre une révolution considérable avec la possibilité d'interroger par titre, mots du titre et opérateurs booléens et que cela facilite grandement notre travail. Cela sauverait du moins ce journaliste de *Science et avenir* qui nous vante ainsi les mérites du catalogue multimedia interrogeable sur minitel : « En tapant par exemple *Noces de Figaro*, le consultant aura accès à la fois à l'œuvre de Marivaux et à tous les livres, périodiques ou manuscrits la concernant, mais aussi aux émissions de télévision ou de radio, aux disques ou vidéos éditées, aux références de musiques imprimées... » (*sic*).

Le consultant aura-t-il présent à l'esprit lorsqu'il fera son interrogation qu'un catalogue exhaustif relève encore du domaine de l'utopie ? Que les règles d'interrogation varient selon les bases de données interrogées ? Arrivera-t-on à lui proposer assez rapidement un langage d'interrogation convivial et universel ?

Et je me prends à rêver que l'informatique permettra aussi la constitution

d'un « négatif » du futur Catalogue collectif de France qui, alimenté par chacun d'entre nous, finirait par constituer une sorte de Quérard des « Erreurs littéraires dévoilées. »

Mais trêve de pessimisme... J'aimerais simplement dire en conclusion que nous ne sommes plus à l'époque de Pic de La Mirandole et qu'il n'y a aucune honte à ne pas savoir répondre d'emblée à toutes les questions d'un lecteur, spécialiste dans son domaine, à condition de connaître parfaitement les instruments où l'on pourra trouver la réponse.

Que les bibliographies elles-mêmes sont si nombreuses qu'il ne faut jamais hésiter à consulter un collègue ou une personne plus compétente que vous dans tel ou tel secteur.

Que tous les bibliothécaires ne disposent pas nécessairement des outils indispensables pour effectuer des recherches bibliographiques approfondies mais qu'ils devraient au minimum vérifier la source de référence du lecteur, en joindre la photocopie à toute demande par formulaire de prêt, la recopier soigneusement sur les demandes expédiées par messagerie ou indiquer que les références sont aléatoires et n'ont pu être précisées. Cela donne la certitude que toutes les données exploi-

tables ont bien été transmises et évite un courrier superflu consommateur de temps, d'énergie et d'argent.

Que toutes les demandes devraient comporter une date, même approximative, pour circonscrire le champ des recherches.

Que toutes les demandes dactylographiées sur formulaires ou messageries électroniques devraient être soigneusement relues avant l'expédition car les fautes de frappe sont nombreuses, notamment au niveau des dates. Lorsque les numérotations de volume ou d'année des publications en série ne correspondent pas à la date indiquée, nous avons une chance sur deux seulement de faire le bon choix en premier ; quant aux monographies, le *Catalogue des livres imprimés* ayant été une œuvre de longue haleine, il est bon de savoir qu'on ne pourra pas y trouver par exemple un ouvrage de 1920 dont le nom de l'auteur commence par G. Mais qu'il sera le premier consulté si par erreur le 1920 s'est transformé en 1930.

Mais surtout qu'une recherche bibliographique bien menée m'est toujours une source de satisfaction non pareille et que je souhaite qu'il en soit de même pour tous ceux dont c'est le lot, quotidien ou non.